



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Lot-et-Garonne

Division des ressources humaines

Affaire suivie par :

Laurence BORIES

Tél : 05 53 67 70 20

Mél : laurence.bories@ac-bordeaux.fr

23, Rue Roland Goumy

CS 10001

47916 AGEN CEDEX 9

**MOUVEMENT NATIONAL INFORMATISE
Rentrée 2021**

Référence : Lignes directrices de gestion ministérielles du 13/11/20, relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports,
Note de service du 13/11/20, relative à la mobilité des personnels enseignants du premier degré – Rentrée scolaire 2021 (bulletin officiel spécial n°10 du 16 novembre 2020)_

➤ **Adresse électronique pour accéder au texte :**

[..\LDG et note service mvt 2021.pdf](#)

PROCEDURE DE SAISIE DES VŒUX

✓ Saisie des vœux par Internet via I-Prof (onglet « les services ») qui donne accès au système d'information et d'aide aux mutations (SIAM)

RAPPEL DU CALENDRIER

- Saisie des vœux..... **du 17 novembre 2020 à 12h au 8 décembre 2020 à 12h**
- Envoi des confirmations de candidatures dans la boîte électronique I-Prof des intéressés (opération faite par les services).....**à partir du 9 décembre 2020**
- Retour **impératif** de la confirmation de candidature et des pièces justificatives à la DSDEN du 47 pour le.....**16 décembre 2020 délai de rigueur**
- Date limite de réception des demandes tardives pour rapprochement de conjoints ou des demandes de modification de la situation familiale.....**19 janvier 2021 délai de rigueur**
- Affichage des barèmes initiaux dans SIAM.....**à compter du 20 janvier 2021**
- Phase de sécurisation et de correction des barèmes par les DSDEN, sur sollicitation des enseignants concernés.....**du 20 janvier 2021 au 3 février 2021**
- Affichage des barèmes définitifs dans SIAM.....**à compter du 8 février 2021**
- Consultation du résultat (sur I-Prof – SIAM et le cas échéant par message sur téléphone portable).....**à partir du 2 mars 2021**

Contacts :

Gestion Collective DSDEN 47 :

Mlle BORIES : 05 53 67 70 20

mail : laurence.bories@ac-bordeaux.fr

Mme CASAUBON : 05 53 67 70 21

mail : veronique.casaubon@ac-bordeaux.fr

MOUVEMENT NATIONAL INFORMATISE
Rentrée 2021

RAPPEL A TOUS LES ENSEIGNANTS

➤ **Adresse électronique pour accéder à I-Prof :**

https://portailrh.ac-bordeaux.fr/login/ct_logon_mixte.jsp?CT_ORIG_URL=%2Farena%2F

➤ **Saisie du mot de passe sur I-Prof :**

Quand il s'agit du NUMEN, elle doit se faire en **MAJUSCULES**

➤ **En cas de perte ou d'oubli du mot de passe :**

➤ Adresse d'accès : <http://intra.ac-bordeaux.fr/ModMdp/>

- Saisir les informations suivantes :
- ✓ votre compte utilisateur(identifiant)
 - ✓ votre NUMEN en majuscules
 - ✓ votre date de naissance
 - ✓ votre nouveau mot de passe
 - ✓ cocher « je ne suis pas un robot »

➤ Puis cliquer sur : **VALIDER**

➤ **Pour imprimer la confirmation de demande de mutation (accès I-Prof après authentification) à partir du 9 décembre 2020 :**

➤ Cliquer sur :

- ✓ Votre courrier,
- ✓ Accusé de réception – mouvement inter départemental (rentrée 2021),
- ✓ Pièce jointe : « accusé de réception siam1 inter.pdf » (nécessite Acrobat Reader).

➤ Puis imprimer le document.

☞ Document à retourner à la DSDEN du 47, signé avec les pièces justificatives éventuelles, pour le **16 décembre 2020** dernier délai.

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

Mutation au titre de :	Particularité liée à la demande	Pièces justificatives à joindre
Convenance personnelle		NEANT
Séparation de conjoint pour raisons professionnelles	<p>➤ Le département où exerce le conjoint doit être demandé en 1^{er} vœu.</p> <p>➤ Les autres vœux doivent nécessairement correspondre à des départements limitrophes.</p> <p>➤ La durée de séparation sera calculée à partir de la date la plus récente entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La date de titularisation de l'intéressé(e) - La date de mariage, PACS ou concubinage avec enfant, - La date de début d'exercice professionnel du conjoint. 	<p>➤ <u>Dans tous les cas :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attestation récente (moins de 3 mois) de l'employeur du conjoint, précisant le lieu de travail et la date effective de prise de fonction (copie du contrat de travail accompagnée de la copie du dernier bulletin de salaire ou chèque emploi service), ✓ Le cas échéant, attestation récente d'inscription auprès de « Pôle emploi » et attestation de la dernière activité professionnelle du conjoint sur le département, ✓ Profession libérale : attestation d'inscription auprès de l'URSSAF, immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, ✓ Auto-entrepreneur ou indépendant : déclaration RSI, avis d'impôt sur le revenu (catégorie BIC ou BNC), ✓ en cas de suivi d'une formation professionnelle, copie du contrat d'engagement accompagnée du dernier bulletin de salaire. ✓ Intérimaire : mission en cours et missions exercées antérieurement dans le département. ✓ Pour les personnels de l'éducation nationale : une attestation d'exercice. <p>➤ <u>Selon les situations familiales (établies au plus tard le 31 octobre 2020):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Photocopie livret de famille et/ou extrait de naissance de l'enfant à charge, ✓ Dernier avis d'imposition dans le cas d'un enfant à charge sans lien de parenté, ✓ Copie du PACS, et extrait d'acte de naissance portant l'identité du partenaire et le lieu d'enregistrement du PACS, <p>✓ <u>Enfants de moins de 18 ans au 01/09/2021 et à charge :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - copie livret de famille ou extrait d'acte de naissance, - le cas échéant, certificat de scolarité ou certificat d'apprentissage (pour les enfants de 16 à 18 ans). - Attestation de reconnaissance anticipée établie le 01/01/2020 au plus tard. - le cas échéant, certificat ou déclaration de grossesse pour un enfant à naître avant le 01/09/2021). <p>➤ <u>Pour les enseignants ayant un enfant né et reconnu par les deux parents au plus tard le 1^{er} janvier 2021, ou ayant reconnu par anticipation au plus tard le 1^{er} janvier 2021 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Copie du livret de famille, ✓ Le cas échéant, déclaration de grossesse et attestation de reconnaissance anticipée d'un enfant à naître, établie au plus tard le 01/01/21.

<p>Autorité parentale conjointe (garde alternée, garde partagée, droits de visite) :</p> <p>Situation de parent isolé :</p>	<p>➤ Le 1^{er} vœu doit impérativement correspondre au département susceptible d'améliorer les conditions de vie de l'enfant âgé de moins de 18 ans.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Copie livret de famille ou extrait d'acte de naissance, ✓ Justificatif et décision de justice concernant la résidence de l'enfant ✓ Le cas échéant, une attestation sur l'honneur signée des deux parents, fixant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement ✓ En cas d'autorité parentale unique, photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance ou de toute pièce officielle attestant de l'autorité parentale unique, ✓ Toute pièce attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant (proximité de la famille, facilité de garde, etc). ✓ Pour les enfants de 16 à 18 ans: le cas échéant, certificat de scolarité ou certificat d'apprentissage 																												
<p>Centre des intérêts matériels et moraux dans un des DOM ou COM :</p>	<p>➤ Majoration attribuée sur le 1^{er} vœu qui doit porter sur le département ou la collectivité d'outre-mer dans lequel l'agent peut justifier de la présence de ses intérêts matériels et moraux.</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">Critères d'appréciation</th> <th>Exemples de pièces justificatives</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Résidence des père et mère ou à défaut des parents les plus proches sur le territoire considéré</td> <td>Pièce d'identité, titre de propriété, taxe foncière, quittance de loyer, taxe d'habitation, etc.</td> </tr> <tr> <td>Biens fonciers situés sur le territoire considéré, dont l'agent est propriétaire</td> <td>Bail, quittance de loyer, taxe d'habitation, titre de propriété, taxe foncière, etc.</td> </tr> <tr> <td>Résidence antérieure de l'agent sur le territoire considéré</td> <td>Bail, quittance de loyer, taxe d'habitation, etc.</td> </tr> <tr> <td>Lieu de naissance de l'agent ou de ses enfants sur le territoire considéré</td> <td>Pièce d'identité, extrait d'acte de naissance, etc.</td> </tr> <tr> <td>Bénéfice antérieur d'un congé bonifié</td> <td>Copie de la décision par laquelle a été octroyé le congé bonifié.</td> </tr> <tr> <td>Comptes bancaires, d'épargne ou postaux dont l'agent est titulaire sur le territoire considéré</td> <td>Relevé d'identité bancaire, etc.</td> </tr> <tr> <td>Païement par l'agent de certains impôts, notamment l'impôt sur le revenu, sur le territoire considéré</td> <td>Avis d'imposition.</td> </tr> <tr> <td>Affectations professionnelles antérieures sur le territoire considéré</td> <td>Attestations d'emploi correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Inscription de l'agent sur les listes électorales d'une commune du territoire considéré</td> <td>Carte d'électeur</td> </tr> <tr> <td>Etudes effectuées sur le territoire par l'agent et/ou ses enfants</td> <td>Diplômes, certificats de scolarité, etc.</td> </tr> <tr> <td>Demandes de mutation antérieures vers le territoire considéré</td> <td>Copie des demandes correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Durée et nombre de séjours dans le territoire considéré</td> <td>Toutes pièces justifiant ces séjours</td> </tr> <tr> <td>Autre critère d'appréciation</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Critères d'appréciation	Exemples de pièces justificatives	Résidence des père et mère ou à défaut des parents les plus proches sur le territoire considéré	Pièce d'identité, titre de propriété, taxe foncière, quittance de loyer, taxe d'habitation, etc.	Biens fonciers situés sur le territoire considéré, dont l'agent est propriétaire	Bail, quittance de loyer, taxe d'habitation, titre de propriété, taxe foncière, etc.	Résidence antérieure de l'agent sur le territoire considéré	Bail, quittance de loyer, taxe d'habitation, etc.	Lieu de naissance de l'agent ou de ses enfants sur le territoire considéré	Pièce d'identité, extrait d'acte de naissance, etc.	Bénéfice antérieur d'un congé bonifié	Copie de la décision par laquelle a été octroyé le congé bonifié.	Comptes bancaires, d'épargne ou postaux dont l'agent est titulaire sur le territoire considéré	Relevé d'identité bancaire, etc.	Païement par l'agent de certains impôts, notamment l'impôt sur le revenu, sur le territoire considéré	Avis d'imposition.	Affectations professionnelles antérieures sur le territoire considéré	Attestations d'emploi correspondantes	Inscription de l'agent sur les listes électorales d'une commune du territoire considéré	Carte d'électeur	Etudes effectuées sur le territoire par l'agent et/ou ses enfants	Diplômes, certificats de scolarité, etc.	Demandes de mutation antérieures vers le territoire considéré	Copie des demandes correspondantes	Durée et nombre de séjours dans le territoire considéré	Toutes pièces justifiant ces séjours	Autre critère d'appréciation	
Critères d'appréciation	Exemples de pièces justificatives																													
Résidence des père et mère ou à défaut des parents les plus proches sur le territoire considéré	Pièce d'identité, titre de propriété, taxe foncière, quittance de loyer, taxe d'habitation, etc.																													
Biens fonciers situés sur le territoire considéré, dont l'agent est propriétaire	Bail, quittance de loyer, taxe d'habitation, titre de propriété, taxe foncière, etc.																													
Résidence antérieure de l'agent sur le territoire considéré	Bail, quittance de loyer, taxe d'habitation, etc.																													
Lieu de naissance de l'agent ou de ses enfants sur le territoire considéré	Pièce d'identité, extrait d'acte de naissance, etc.																													
Bénéfice antérieur d'un congé bonifié	Copie de la décision par laquelle a été octroyé le congé bonifié.																													
Comptes bancaires, d'épargne ou postaux dont l'agent est titulaire sur le territoire considéré	Relevé d'identité bancaire, etc.																													
Païement par l'agent de certains impôts, notamment l'impôt sur le revenu, sur le territoire considéré	Avis d'imposition.																													
Affectations professionnelles antérieures sur le territoire considéré	Attestations d'emploi correspondantes																													
Inscription de l'agent sur les listes électorales d'une commune du territoire considéré	Carte d'électeur																													
Etudes effectuées sur le territoire par l'agent et/ou ses enfants	Diplômes, certificats de scolarité, etc.																													
Demandes de mutation antérieures vers le territoire considéré	Copie des demandes correspondantes																													
Durée et nombre de séjours dans le territoire considéré	Toutes pièces justifiant ces séjours																													
Autre critère d'appréciation																														